



HAL
open science

Vers une sociolinguistique historique

Clementine Rubio Rostom

► **To cite this version:**

Clementine Rubio Rostom. Vers une sociolinguistique historique. Glottopol : Revue de sociolinguistique en ligne, 2016, Epistémologies et histoire des idées sociolinguistiques, 28, pp.38-52. hal-01378614

HAL Id: hal-01378614

<https://hal.science/hal-01378614>

Submitted on 10 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers une sociolinguistique historique

Clémentine Rubio

Université François-Rabelais de Tours, EA 4246 Prefics-Dynadiv

Éléments de contextualisation

Cet article propose une réflexion autour de la notion de sociolinguistique historique. Sans prétendre répondre à l'objectif, qui serait trop ambitieux, de définir ce domaine, la présente contribution participera à distinguer trois projets pouvant être associés à la sociolinguistique historique, et à interroger ce qui distingue ces projets. Plutôt qu'une définition, cet article entend problématiser les enjeux qu'implique cette dénomination de sociolinguistique historique.

Un sujet de sociolinguistique historique ?

Pour expliciter dans quel contexte les questionnements qui seront développés ici interviennent, je propose quelques éléments permettant d'éclaircir de quel point de vue je parle et dans quel(s) objectif(s). Les questionnements qui suivent sont liés à la thèse que je suis en train de réaliser. Le sujet que j'ai choisi de traiter mais surtout les méthodes pour l'aborder peuvent suggérer une inscription dans ce que l'on appelle la sociolinguistique historique. La thèse en question concerne l'enseignement du français en Palestine, plus particulièrement dans ses dimensions politiques. Pour aborder ce sujet qui touche aux politiques linguistiques, aux discours officiels sur les langues et sur les apprenants de ces langues, j'ai choisi une perspective historique. Cette perspective retrace l'histoire de l'enseignement du français en Palestine, tel qu'il est décrit et défendu dans les discours officiels français, depuis le milieu du XIX^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui. Ce choix de la perspective historique pour penser la diffusion du français en Palestine, permet d'envisager les continuités et les ruptures dans les politiques d'enseignement et d'inscrire l'enseignement du français en Palestine dans une histoire politique, notamment celle des relations internationales et géopolitiques.

Consciente que je n'invente pas une démarche, je me suis interrogée sur mon inscription dans le domaine de la sociolinguistique, discipline au sein de laquelle la démarche historique n'est pas la plus répandue, comme je le développerai dans cet écrit.

Le terme de « sociolinguistique historique » (désormais SH) existe d'ores et déjà et il s'agira donc de répertorier les définitions existantes pour ce domaine et de réfléchir aux enjeux de ces définitions en les mettant en perspective d'une part avec leurs inscriptions disciplinaires et épistémologiques, et d'autre part avec les projets qu'elles supposent. On proposera ensuite une orientation qui part d'un point de vue sociolinguistique visant à considérer l'intérêt d'approches historiques pour le domaine.

On verra ainsi par un rapide état des lieux que ce que la SH propose aujourd'hui consiste principalement en une adaptation des méthodes sociolinguistiques à des matériaux dits historiques, ce qui permettra de considérer une proposition en miroir, à savoir accorder davantage d'importance à la dimension historique dans la recherche en sociolinguistique.

État des lieux : recenser ou construire ?

Dans une première visée cherchant à appréhender ce qui relèverait d'ores et déjà du domaine de la sociolinguistique historique et permettrait de la définir, j'ai cherché à établir un état des lieux de ce qui appartiendrait au domaine. Pour ce faire, j'ai principalement cherché dans trois directions. D'une part, j'ai analysé les façons de définir le domaine SH dans les ouvrages proposant une réflexion explicite sur la sociolinguistique historique. Par ailleurs, j'ai consulté des ouvrages généraux de présentation de la sociolinguistique afin d'évaluer la place faite aux démarches historiques dans le domaine. Enfin, j'ai cherché des ouvrages pouvant être classés dans le domaine de la SH, qu'ils se réclament de la SH, de domaines proches (comme la sociolinguistique diachronique ou rétrospective) ou qui pourraient y être classés quand bien même ils ne s'en réclameraient pas.

Si l'on revient dans un premier temps sur les travaux se revendiquant explicitement de la sociolinguistique historique et/ou proposant une réflexion méthodologique ou épistémologique sur le domaine, on peut noter que la grande majorité des ouvrages rédigés sur ce sujet sont « anglo-saxons » (ils traitent de l'anglais et sont écrits par des auteurs anglophones, comme cela est souligné dans l'article « Historical sociolinguistics: the field and its future » d'Auer *et al.*, 2015 : 3). Ces travaux sont par ailleurs assez récents, Willemys et Vandebussche dans leur article « Historical Sociolinguistics : Coming of Age ? » font remonter le concept de SH aux années quatre-vingt (2006 : 46). On peut citer différentes références de ceux qui se réclament de la SH et ont utilisé les premiers ce terme de « sociolinguistique historique », (Auer *et al.*, 2015) avec dans le domaine de la romanistique des auteurs comme Romaine (1994), ou pour l'anglais et ses variations Nevalainen (2003) et Bergs (2005). Je reviendrai surtout dans cet écrit sur un article de Richter « Towards a Methodology of Historical Sociolinguistics » (1985) qui traite spécifiquement de questions méthodologiques.

Les articles et ouvrages proposant une réflexion sur une sociolinguistique historique sont très rares en français ou pour le domaine francophone. On peut trouver un ouvrage en particulier dirigé en 2009 par Aquino-Weber, Cotelli et Kristol, *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman enjeux et méthodologies*. C'est principalement sur cet ouvrage de 2009 que je reviendrai. On peut trouver également deux articles sur le sujet : « Sociolinguistique historique et analyse du discours du côté de l'histoire : un chantier commun ? » de Branca-Rosoff (2007) et « Réflexions épistémologiques autour de la sociolinguistique historique » d'Aquino-Weber et Cotelli, dans l'ouvrage coordonné par Boyer *Pour une épistémologie de la sociolinguistique* (2010). Il est important de noter que des réflexions ont par ailleurs été menées sur un domaine proche mais désigné autrement, à savoir la sociolinguistique rétrospective (appelée par la suite sociolinguistique diachronique) de Banniard (Cotelli, 2009 : 5).

J'ai consulté en outre des ouvrages qui pourraient relever de la SH mais qui n'en ont pas le nom – comme cela est fait dans les quelques articles qui ont proposé une conceptualisation de la SH. La liste est longue, allant des ouvrages qui s'intéressent à des stades passés de la langue, à des politiques linguistiques, à la reconstruction de l'évolution de la langue¹... et en cherchant où mettre les limites de ce qui pourrait intégrer cette liste,

¹ Avec notamment les nombreux historiens et philologues (entre autres) qui ont écrit l'histoire (des histoires) du français ou des français et dont voici quelques noms : Calvet (1988), Chaudenson (1979), Balibar (1985), Lodge (1997), Baggioni (1997), Hagège (1998), Spaëth (1998), Certeau *et al.* (2002), Cerquiglini (2007)...

j'ai pris conscience de la diversité des projets accompagnant la proposition de ce domaine de Sociolinguistique Historique.

Ces quelques références qui ont nourri l'horizon de rétrospection pour ce travail serviront pour éclairer les différents projets que j'ai distingués parmi les auteurs se réclamant de la sociolinguistique historique.

Définition, délimitation : des projets et enjeux différents

La définition du domaine passe nécessairement par la question de la délimitation de celui-ci. Il s'agit de savoir à quel domaine serait affiliée la SH, où l'on en place les limites ou encore où s'arrêterait la SH et où commenceraient les domaines qui lui sont proches.

Le projet dans lequel j'inscris la SH est lié à un de mes principaux domaines de rattachement en tant que doctorante, la sociolinguistique. C'est par ce prisme que j'ai commencé à envisager la SH. Je reviendrai par la suite (partie IV) sur les implications et enjeux de ce prisme. Pour l'heure, si je précise cela ici, c'est que le fait d'associer prioritairement la SH à la sociolinguistique ne va pas de soi et que ce n'est pas le projet défendu dans les ouvrages et articles se réclamant de la SH. La délimitation du domaine proposée par les auteurs mentionnés précédemment est établie par des liens de dépendance, de filiation ou de proximité avec les domaines de l'analyse du discours, de l'histoire et de la linguistique.

Ces affiliations en tant que sous domaines relèvent de projets différents et d'enjeux différents qui peuvent être organisés en trois grandes tendances correspondant à une accentuation sur chacun des trois termes composant « socio-linguistique-historique ». Je propose ainsi de distinguer d'un côté des chercheurs ayant pour projet une plus grande prise en compte de la langue dans le domaine de l'histoire (sociale), d'un autre côté, un second projet qui correspondrait au vœu d'historiens ou de linguistes pour que l'histoire de la langue soit étudiée davantage en prenant en compte ses dimensions sociales. Enfin, le dernier projet, dans lequel je m'inscris, serait d'introduire davantage la dimension historique à la recherche en sociolinguistique.

Pour le dire autrement, la sociolinguistique historique est une intention qui vise à répondre à trois différents projets selon la lacune que ceux qui se saisissent de la SH cherchent à combler. Ceci est à envisager bien sûr moins comme une trichotomie que comme des continuums entre trois pôles : d'un côté une histoire sociale qui prend peu en compte l'histoire de la/des langue(s) (une sociohistoire à laquelle on souhaite ajouter la dimension « linguistique ») ; d'un autre, une histoire de la langue peu sociale (une linguistique historique à laquelle, on souhaite ajouter la dimension « socio »), et enfin une sociolinguistique principalement synchronique, qui ne laisse que peu de place à l'histoire (une sociolinguistique à laquelle on souhaite ajouter la dimension « historique »).

En reprenant ces trois pôles, la sociolinguistique historique pourrait offrir de nouveaux éléments de compréhension selon trois processus différents mais non-contradictaires en réponse à trois questions si l'on décompose « sociolinguistique historique » : qu'est-ce que la dimension linguistique peut apporter à la socio-histoire ? Qu'est-ce que la sociolinguistique peut apporter à l'histoire des langues ? et enfin qu'est-ce que l'histoire peut apporter à la sociolinguistique ?

La SH, amener du *socio* à la linguistique historique

En s'intéressant au premier de ces projets, on peut mesurer le poids des affiliations et inscriptions disciplinaires des auteurs dans la façon qu'a chacun de définir la SH. Il est intéressant de noter qu'aucun des ouvrages de théorisations du domaine ne revendique une affiliation de la SH à la sociolinguistique. Les délimitations proposées ne sont ainsi pas simplement dialectiques, elles permettent de comprendre certains enjeux (disciplinaires, professionnels,...) et projets liés à la SH.

La SH : entre analyse du discours et linguistique ?

Aquino-Weber et Cotelli qui ont théorisé la SH pour le domaine gallo-roman, associent la discipline à l'analyse du discours. Les auteures affichent pour objectif de « *souligner les points de rencontre* » entre sociolinguistique et analyse du discours, et l'un de ses points d'intersection serait la prise en compte de « *l'ancrage social (et donc historique) de tout événement discursif* » (2010 : 67). L'article se conclut d'ailleurs sur une invitation à ne pas considérer la SH nécessairement comme une nouvelle sous-discipline, mais de l'envisager comme un rapprochement possible entre analyse du discours et sociolinguistique, comme une transversalité. Branca-Rosoff de son côté, auteure d'un article dont le titre est explicite sur ce point, « *Sociolinguistique historique et analyse du discours du côté de l'histoire, un chantier commun ?* » souligne ce que l'analyse du discours pourrait apporter à la SH (l'analyse systématique des corpus – l'analyse de la syntaxe, par exemple) et présente ce qui différencierait et rapprocherait l'analyse du discours de la SH. Les deux disciplines partagent selon l'auteure l'accent mis sur les opérations de construction des corpus ainsi qu'un intérêt pour les activités de langage situées (2007 : 167). La définition se fait bien par rapport à ce point de référence qu'est l'analyse du discours dans un rapport de proximité-distance².

Proposant un découpage disciplinaire différent, Willemyns et Bergs posent quant à eux comme synonymes *historical sociolinguistics* et *socio-historical linguistics* (Bergs, 2005 : 12) sans développer en quoi ces formulations peuvent changer : « *for all practical purposes, Romaine's Social-historical linguistics is the same as Historical Sociolinguistics as it was used afterwards*³ » (Willemyns, 2006 : 160).

On peut pourtant y voir une différence majeure : *socio-historical linguistics* laisse entendre que la discipline de rattachement principal serait cette fois la linguistique. Cette représentation permet de comprendre que beaucoup d'ouvrages cités comme relevant du domaine de la SH sont des études sur la syntaxe, la morphologie, l'orthographe d'une langue à une époque donnée. Bergs dans sa section « *object of investigation* » ne dit pas autre chose :

*Sociolinguistic investigations, in the broadest sense, past and present, may principally deal with all levels of language and linguistics analysis: phonology, morphology, syntax, lexicon, even pragmatic and discourses*⁴. (2005 : 13)

² On peut mettre en perspective ce découpage disciplinaire avec des travaux qui ont travaillé voire contesté la distinction entre analyse du discours et sociolinguistique. Voir notamment Boutet et Maingueneau (2005).

³ À toutes fins utiles, la linguistique socio-historique de Romaine est la même chose que la sociolinguistique historique telle qu'elle a été utilisée par la suite (*traduction de mon fait*).

⁴ Les recherches en sociolinguistique, au sens le plus large, passées et présentes, peuvent principalement faire référence à tous les niveaux d'analyse du langage et de la linguistique : phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, et même la pragmatique et les discours (*traduction de mon fait*).

Se pose alors la question de savoir dans quelle mesure cette “socio”linguistique historique se distinguerait de la linguistique historique.

Ce que l'étude socio-linguistique pourrait apporter à l'histoire de la langue

Cette inscription disciplinaire des personnes promouvant la SH permet de comprendre en partie le projet défendu par exemple dans l'ouvrage dirigé par Aquino-Weber, Cotelli et Kristol (2009).

Ce projet pour la SH part en effet du constat d'une absence de la dimension « sociale » dans l'histoire des langues. Il s'agirait par conséquent d'apporter de nouvelles façons d'analyser les processus liés à l'objet langue. Il est défendu par ces auteurs une plus grande prise en compte des rapports aux langues, ou des représentations des langues afin d'élargir des analyses se focalisant souvent à des « faits » ou des « pratiques de langue ». L'ouvrage de 2009 propose ainsi une complexification des recherches en histoire des langues jusque-là souvent focalisée sur la langue et un certain *bon usage*, en y intégrant les notions de variation. La SH, vue sous ce prisme, a par conséquent pour projet d'enrichir la recherche notamment en nuanciant la définition de ce qu'est une langue, et en s'attachant particulièrement à ne pas écarter l'idée qu'une langue est construite historiquement.

On trouve trace de ces questionnements déjà dans *l'Histoire de la langue française* de Brunot. L'exemple de l'œuvre de Ferdinand Brunot offre une perspective tout à fait intéressante par le glissement que l'on voit s'opérer sur sa période d'écriture de 32 ans, partant d'une analyse linguistique vers davantage de prise en compte du social. C'est pourquoi, je fais le choix ici de revenir sur cette œuvre en particulier plutôt que de dresser un état des lieux de tous les ouvrages que l'on pourrait classer dans ce premier projet de SH – état des lieux d'ores et déjà proposé par ailleurs dans l'ouvrage d'Aquino-Weber, Cotelli et Kristol (2009). Le retour proposé sur cette œuvre de Ferdinand Brunot permettra de revenir plus amplement sur la question des enjeux qui sont sous-jacents à la définition du domaine.

L'œuvre monumentale en question a vocation à retracer l'histoire de la langue française de ses origines à nos jours. Elle a été impulsée et largement écrite par Ferdinand Brunot pour la période allant « *des origines* » à 1815 (11 tomes) puis complétée par Charles Bruneau pour la période 1815-1885 (tomes XII et XIII), Gérald Antoine et Robert Martin de 1880 à 1914 (tome XIV) et enfin par G. Antoine et Bernard Cerquiglini pour la période jusqu'à 2000. Les premiers tomes rédigés par Brunot permettent non seulement de suivre l'évolution de la langue française, mais révèlent aussi l'évolution de la manière dont l'auteur travaille. Les préfaces et introductions mais aussi les tables des matières des différents tomes sont en effet des témoignages passionnants des limites que Ferdinand Brunot a perçues au fur et à mesure de l'entreprise colossale qu'il menait, des nouveaux éléments qu'il choisissait d'intégrer dans chaque nouveau tome ainsi que des nouvelles méthodes employées pour cela.

Ainsi, après les premiers tomes principalement organisés autour de l'évolution morphologique, syntaxique, phonétique ou lexicale de la langue, Ferdinand Brunot laisse progressivement une place plus importante aux questions politiques et sociales liées à la langue. Cette évolution reflète d'abord une stabilisation de la langue, conséquence de la normalisation et de l'institutionnalisation du français – ayant moins d'évolutions du français à décrire, l'auteur s'attache à d'autres aspects. Mais elle reflète également le processus de transformation du regard de l'auteur. Dans ses préfaces, ce mouvement est clairement exposé, puisque Ferdinand Brunot partage avec le lecteur ses incertitudes sur les méthodes employées et sur les éléments à inclure à son œuvre. C'est ce qu'exprime notamment

l'introduction réflexive de la deuxième partie du tome IV dans laquelle Ferdinand Brunot exprime ses doutes sur les limites « *des cadres traditionnels factices, impossibles à accommoder aux réalités* » (1905). Et s'il continue pendant plusieurs tomes à « *faire un effort sur [lui-même] pour se résigner à rester enfermé dans ces cadres* », il se décidera néanmoins à partir du tome VII à changer de méthodologies, qu'il se verra « *obligé de créer de toutes pièces [...] pour cette philologie sociologique* ». Cette philologie sociologique (un courant précurseur de la SH ?) suppose à la fois un changement de méthodologie et une transformation dans la façon de considérer les phénomènes qu'il s'attache à interpréter : « *il m'apparaît aujourd'hui clairement que les divers faits de la vie des langues, même ceux de leur vie intérieure, s'expliquent par la vie des peuples, des groupes sociaux, des individus* ».

Cette place chaque fois plus conséquente consacrée par Brunot à la description des événements et phénomènes sociaux et politiques qu'il relie à la « *vie des langues* » n'est pas réellement conservée par ses successeurs, dont les tomes reprennent une organisation plus classique autour des questions de syntaxe, lexicale, prononciation ; à l'exception des chapitres consacrés à la diffusion et aux variétés de français. Brunot avait pourtant commencé à opérer à sa manière une transition entre une linguistique historique, une philologie historique et une sociolinguistique historique. Se pose alors la question de ce qui définit la sociolinguistique historique dans ce premier projet visant à amener davantage de social à l'étude de la langue.

Un même domaine sur un « corpus » différent ?

L'élément commun aux auteurs défendant ce projet tient au fait de définir la sociolinguistique historique en fonction des matériaux employés pour la recherche. Aquino-Weber et Cotelli expliquent en effet qu'il existe un consensus selon lequel la SH serait une sociolinguistique s'intéressant à des documents historiques : « *tous les auteurs en conviennent, pour faire de la sociolinguistique historique, il s'agirait d'appliquer à des sources historiques les concepts et la méthode de la sociolinguistique synchronique* » (Aquino-Weber et Cotelli, 2010 : 66). Je m'attacherai à deux éléments en particulier qu'il me semble important d'interroger dans cette définition : la question de ce qui serait une source *historique* d'une part, et la différence faite entre sociolinguistique historique et sociolinguistique *synchronique* d'autre part.

À la première question soulevée de ce que serait une source historique, les auteurs proposent plusieurs réponses. Parmi les auteurs anglo-saxons auxquels se réfèrent Aquino-Weber et Cotelli, la définition de la spécificité « historique » de la SH se fait en effet en fonction des sources, comme par exemple dans l'article de Richter : « *the investigation of language in relation to society from times before the human voice is recorded is called here historical sociolinguistics*⁵ » (Richter, 1985 : 41). La recherche sur la langue /sur le langage en relation avec la société se rattachant au terme *sociolinguistique*, l'historique se définit par le fait d'avoir été réalisé avant que la voix humaine n'ait pu être enregistrée. La définition existe ainsi en référence au type de corpus, à une date (date des premiers enregistrements audio), ou encore à un « contexte non-contemporain » : « *sociolinguistic investigation in historical (non-contemporary) contexts* » (Campbell et Mixco dans Aquino-Weber et Cotelli, 2010 : 65). Sonia Branca-Rosoff place de son côté la différence entre sociolinguistique et SH sur l'aspect oral ou écrit : elle souligne en effet que la recherche en sociolinguistique s'est principalement définie autour de la relation orale entre le chercheur et les enquêtés, ce qui

⁵ Les recherches sur la langue/sur le langage en relation avec la société remontant à des époques qui précèdent l'enregistrement de la voix humaine seront nommées ici sociolinguistique historique (*traduction de mon fait*).

a interdit le travail sur le passé (Branca-Rosoff, 2007 : 163). La SH offrirait selon cette perspective l'ouverture à un travail sur des documents écrits. Or, cette distinction entre oral et écrit ne reflète pas nécessairement la sociolinguistique, dans le sens où de nombreux sociolinguistes travaillent d'ores et déjà sur des documents écrits (même contemporains), en particulier les auteurs qui travaillent sur les politiques linguistiques, l'aménagement linguistique, les idéologies (cf. *infra*, Quelle place faite à l'histoire en sociolinguistique ?).

Le point de focalisation des auteurs précités pour définir le domaine repose donc principalement sur des questions de modalité opposant un corpus oral à un corpus écrit, ou sur des questions de datation opposant un corpus audio enregistré à des sources antérieures à l'enregistrement sonore. Cette focalisation reflète une conception de la sociolinguistique comme étant une discipline fondamentalement empirique. C'est un point souligné par plusieurs des articles consultés. Branca-Rosoff reprend par exemple la définition de Blanchet d'une « *linguistique de terrain* » procédant par recueil de données (2007 : 163). Richter de son côté parle d'une discipline empirique « *based on field work, the collection of data which are subsequently analysed and explained with respect to their social relevance*⁶ » (1985 : 41).

Le second élément de définition de la SH sur lequel je reviendrai désormais concerne la référence à la « sociolinguistique synchronique » qui fait appel implicitement à la distinction entre synchronie et diachronie. Il me semble qu'il y a dans cette référence aux termes de « synchronique » et « diachronique » une contradiction importante.

Les différentes définitions de la SH décrivent un travail sur des faits de langue d'une époque donnée, que l'on étudierait *de la même façon* que pour des faits de langue contemporains puisqu'il s'agirait d'« *appliquer à des sources historiques les concepts et la méthode de la sociolinguistique synchronique* » (Aquino-Weber et Cotelli, 2010 : 66). Entendu ainsi, il ne s'agirait pas d'une étude diachronique qui s'intéresserait à l'évolution dans le temps mais d'une étude tout aussi synchronique si ce n'est qu'elle s'opèrerait sur des faits de langue passés. En ce sens, la SH vue ainsi supposerait que l'étude du changement ne peut se faire que par coupes synchroniques successives. La référence à la distinction saussurienne entre synchronie et diachronie, contestée par ailleurs en sociolinguistique⁷, semble être utilisée ici en fait pour distinguer « contemporain » de « passé » et c'est cette distinction qui permettrait de différencier la SH du reste de la sociolinguistique. Il est intéressant de noter que la référence est implicite et que seul le terme de « synchronie » est repris dans cette définition. À l'inverse, Michel Banniard qui a d'abord utilisé l'expression de « sociolinguistique rétrospective » a préféré par la suite les termes de « sociolinguistique diachronique » en mobilisant ainsi le pendant à la sociolinguistique synchronique. Ce terme choisi par Banniard évoque un travail diachronique au sens où il s'intéresse à l'évolution sur la longue durée, et sociolinguistique de par son attachement à la fois à étudier la responsabilité des locuteurs dans les changements langagiers (et le poids des revendications identitaires et langagières par exemple), et à intégrer le « latin parlé » pour remédier aux lacunes des études ne portant que sur le latin classique (Banniard, 2004 et 2008).

⁶ Basée sur un travail de terrain, la collecte de données qui sont analysées et expliquées par la suite en fonction de leur pertinence sociale (*traduction de mon fait*).

⁷ En particulier pour l'homogénéisation que suppose l'étude de langues-systèmes stables en synchronie. La simplification de cette distinction est également contestée par Jean-Louis Chiss notamment qui reproche une réduction des concepts saussuriens (Chiss, 1978).

Si combler ces lacunes reflète ce que ce projet permet, il peut être intéressant de se demander ce que ce découpage, ou cette intention empêche par ailleurs. Tout d'abord, on l'a vu, cette définition de la SH envisage l'historique comme l'élargissement à de nouveaux documents (par la prise en compte de documents datés). Le terme historique renverrait donc ainsi au « terrain » de recherche ou à son « corpus ». En passant de la sociolinguistique à la sociolinguistique historique, on changerait de corpus, sans changer de méthode ou de fondements épistémologiques. Richter dit d'ailleurs « *to deserve that name, historical sociolinguistics must bear some resemblance to modern research in the contemporary sociolinguistic scene*⁸ » (1985, 41). Ce « must » n'envisage à aucun moment que la SH pourrait être une occasion de reconfigurer le domaine de la sociolinguistique, d'approfondir la réflexion épistémologique, d'élargir ces méthodes.

Ce domaine pose pourtant à mon sens des questions épistémologiques importantes autour de la manière de construire du sens, d'analyser, d'interpréter en sociolinguistique.

La SH, s'intéresser à la langue en histoire

Ce que l'étude de la langue peut apporter à l'histoire

Un deuxième projet associé à la SH vise à ouvrir un nouveau champ d'investigation dans la discipline historique : il s'agit de s'intéresser à la langue comme objet d'étude en histoire. La catégorie SH pose dans ce second projet la question de ce qu'un regard sociolinguiste/ des regards de sociolinguistes peu(ven)t apporter de plus ou de différent à celui des historiens – ou plus largement ce qu'ils peuvent apporter à la compréhension de l'histoire.

Pour prendre l'exemple du domaine de l'enseignement du français, l'ouvrage dirigé par Patrick Cabanel, *Une France en Méditerranée : écoles, langue et culture françaises, XIX^e-XX^e siècles* (Cabanel, 2006) utilise la langue comme un prisme d'analyse de questions plus larges dans l'espace méditerranéen. C'est un travail d'historien qui s'appuie sur des analyses sociolinguistiques pour apporter de nouveaux éléments de compréhension d'un espace donné à une époque donnée.

Cette conception avait là encore déjà fait l'objet d'un constat de Ferdinand Brunot au début du XIX^{ème} siècle. Parvenu au tome XI de son *Histoire de la langue française*, il indique l'évolution de sa conception de l'histoire d'une langue et de ses rapports avec l'histoire générale :

À mes débuts, l'histoire de la langue m'apparaissait telle qu'elle était apparue à mes maîtres, c'est-à-dire composée de l'histoire des sons, des mots, des formes et des tours, de leur formation, de leur évolution, de leur disparition. [... puis un domaine nouveau], la matière linguistique était considérée dans l'emploi qu'en avaient fait les écrivains : l'histoire de la langue entrait dans l'histoire de l'art. Mon rôle à moi a été de la faire entrer dans l'histoire tout court, de suivre époque par époque le mouvement que la vie de la nation imprimait par une correspondance nécessaire à la vie de l'idiome et inversement [...]. J'ai fait cette découverte trop tard [...] l'étude du langage peut apporter à l'histoire des documents partiels, mais innombrables et quelques fois de précieux éclaircissements. (Brunot : Tome XI, 349)

⁸ Pour mériter ce nom, la sociolinguistique historique doit ressembler à la recherche moderne sur la scène sociolinguistique contemporaine (*traduction de mon fait*).

C'est ce que défend Michael Richter lorsqu'il avance que la SH a une « *grande valeur potentielle car elle permettra d'approfondir notre compréhension des sociétés dans le passé*⁹ » et qui rappelle que cet angle n'a que très peu été exploité, au moins dans son domaine de spécialité :

*Dans mon expérience peu d'historiens du Moyen Age ont montré qu'ils étaient conscients du potentiel de la langue/du langage comme facteur important dans l'évaluation du passé alors même que pratiquement tous étudient le passé à partir de matériaux écrits*¹⁰. (1985 : 42)

Richter souligne ainsi non seulement l'intérêt de la langue comme objet d'étude mais soulève également des questionnements réflexifs sur ce que peut signifier l'emploi du langage ou de la langue, en particulier les matériaux écrits, pour étudier le passé. On peut rattacher cette réflexion aux questionnements qui ont animé la discipline historique autour du *linguistic turn* (Rorty, 1992) et cela pourrait être poursuivi en interrogeant cette discipline sur le poids non seulement du langage dans l'étude et dans la transmission de l'histoire, mais aussi le poids d'une langue – étudier dans une langue plutôt qu'une autre, écrire dans une langue plutôt qu'une autre – et ce que ces différences peuvent impliquer. Ce qui se dégage de ces considérations, c'est que le fait de proposer une sociolinguistique historique est là encore à comprendre en partie selon les affiliations et les projets des personnes qui les défendent.

La SH : sous-domaine de l'histoire ?

Cette relation entre l'appartenance des auteurs et les délimitations proposées est revendiquée par Richter dans son article « Towards a methodology of historical sociolinguistics » :

It deserves emphasis that my work on the subject of HS is primarily that of a historian. As such, I see historical sociolinguistics as a new ancillary discipline of history. (1985 : 42)

Cet arrière-plan permet de comprendre pourquoi il s'attarde davantage à présenter ce que la SH présente comme intérêt pour l'histoire, et non ce que l'histoire présenterait comme intérêt pour la sociolinguistique. C'est donc cette fois dans un rapport de verticalité, de parenté que la SH est envisagée en relation avec le domaine d'affiliation qu'est l'histoire.

Alexander Bergs, auteur de l'ouvrage *Social networks and Historical Sociolinguistics* propose une modélisation de la SH en trois cercles (2003 : 8) représentant trois disciplines : l'histoire, les sciences sociales (regroupant anthropologie, sociologie, psychologie, gender studies, cultural studies, économie, géographie et politique) et la linguistique. Cette fois la SH ne serait pas un sous-domaine, mais une discipline à la croisée des chemins des trois autres dans l'espace central formé par la rencontre de ces trois cercles. Chaque discipline a un noyau bien distinct des autres, et également un espace de partage avec l'une mais aussi les deux autres disciplines.

Or, ce qui limite peut-être ce schéma c'est de considérer que l'histoire est de même nature que les autres disciplines. La proposition de Michel Foucault dans *Les mots et les*

⁹ Traduction de mon fait, texte original : “*great potential value because it will help to deepen our understanding of societies in the past*”.

¹⁰ Traduction de mon fait, texte original : “*in my experience few historians of the Middle Ages have shown an awareness of the potential of language as an important factor in the evaluation of the past although virtually all of them study the past on the basis of written materials*”.

choses (1966) offre une vision où l'histoire occupe une place particulière. Dans cette proposition, les sciences humaines font partie d'un même espace dans lesquels ils forment des nuages sans délimitations précises, ce qui permet de comprendre comment elles sont subdivisibles à l'infini, ou comment on peut les associer sans fin (socio-linguistique, psychosociologie, anthropo-géographie, etc. ...). L'histoire a, elle, une place et une relation aux autres particulières : elle traverse toutes les disciplines. C'est l'histoire, l'historicité qui permet à la fois de donner une toile de fond à toutes les autres (on peut comprendre ce qui est en interrogeant ce qui a été), et de ruiner toute prétention à l'universalisme (ce qui a été ne sera pas nécessairement dans le futur).

Cette conception, selon laquelle les disciplines n'ont pas des limites précises, mais sont des sortes de nuages s'entrecroisant, pose des questions importantes sur le bien-fondé des disciplines. Qu'est-ce que le découpage en disciplines permet ? Mais aussi qu'est-ce que ce découpage empêche ? Chaque nouvelle discipline propose d'ouvrir un nouveau champ ou de répondre à un manque perçu. Pourtant, la sociolinguistique historique ne correspond pas tout à fait au même principe de création d'un sous-domaine que la sociolinguistique juridique par exemple. À la différence d'un sous-domaine considéré dans une relation verticale où le sous-domaine s'appliquerait à un champ ou un objet spécifique (comme le laisse entendre la définition « *d'appliquer à des sources historiques les concepts et la méthode de la sociolinguistique synchronique* », Aquino-Weber et Cotelli, 2010 : 66), le terme « historique » de sociolinguistique historique renverrait plutôt à une façon de procéder, à une manière de conceptualiser le domaine à travers une épaisseur historique. C'est ainsi une vision statique linéaire ou causaliste de l'histoire que je propose d'interroger à travers un troisième projet : donner une place à la dimension historique en sociolinguistique.

La SH : la dimension historique en sociolinguistique

Le troisième projet consiste ainsi à donner une place plus importante à l'histoire en sociolinguistique, afin de donner de la profondeur historique, de mettre en perspective les analyses que l'on propose, en s'appuyant sur l'histoire comme outil de compréhension. Ce projet part cette fois du présupposé que la sociolinguistique historique s'intéresse non pas à un objet différent mais à une approche différente, ou une problématisation différente.

Quelle place faite à l'histoire en sociolinguistique ?

Afin de donner à voir la place dédiée à la dimension historique dans la discipline, j'ai consulté des ouvrages généraux sur la sociolinguistique. Par cet état des lieux, il s'agit d'appréhender de quelle manière on inclut ou non l'histoire dans des ouvrages de présentation du domaine. Il peut être intéressant de noter que ce type de recensement n'était pas proposé dans les ouvrages sur la SH, ce qui nous éclaire là encore sur le fait que l'intention n'est pas de transformer une certaine conception en sociolinguistique, mais bien comme on a pu le voir ci-avant, de proposer une transposition de la sociolinguistique à des matériaux passés. Ici le projet est autre. Comment la notion est-elle investie, problématisée en sociolinguistique dans ces travaux généralistes ?

À cette fin, j'ai consulté les ouvrages suivants : *La sociolinguistique*, Que sais-je de Calvet (2011), l'ouvrage *Sociolinguistique, concepts de base* de Moreau (1997) ou encore

l'Introduction à la sociolinguistique de Boyer (2001) et celle de Bulot et Blanchet (2013)¹¹. J'y ai cherché la prise en compte de la dimension historique que ce soit dans des mentions explicites ou de manière implicite dans les démarches proposées. J'ai pu dégager que la dimension historique y apparaissait principalement sous deux aspects :

Histoire et diachronie

D'une part, elle apparaît au sujet d'approches, à travers la distinction entre synchronie et diachronie généralement. Les ouvrages mentionnent rapidement ce que cette distinction recouvre chez Saussure, la diachronie étant entendue comme une approche des faits de langues dans leur évolution dans le temps, et mentionnent parfois l'approche différente de Labov avec l'idée de « *variation diachronique* ». On a vu à travers les articles de Cotelli et Aquino-Weber que cette distinction est reprise dans les ouvrages de conceptualisation de la SH, où est opposée SH à sociolinguistique synchronique et que cette distinction présente des limites. D'une part on l'a vu, on y confond « diachronique » et « passé ». D'autre part, la distinction entre synchronie et diachronie chez Saussure renvoyait à des « états » de la langue. Les méthodologies en découlant peuvent donc éventuellement s'adapter à une linguistique historique, mais pose à mon avis problème si l'on souhaite l'appliquer à la sociolinguistique. L'intérêt n'était en effet pas porté sur les représentations de la langue, les politiques linguistiques, etc. mais sur un objet artificiel qu'était la « langue » au sens saussurien, c'est-à-dire un ensemble délimité homogène (Boyer, 2001 : 10).

À noter qu'il n'existe pas d'entrée « histoire » ou même « diachronie » dans l'ouvrage coordonné par Moreau (1997), bien qu'apparaisse dans l'article sur le concept de « changement linguistique », rédigé par Pierrette Thibault, une explication sur l'héritage structuraliste du domaine qui a écarté le travail sur le changement. Dans la sous-section « méthodologie pour l'étude du changement en cours » est reprise la méthodologie labovienne d'étude à partir du *temps apparent* et *temps réel*¹².

Histoire des politiques linguistiques et conflits diglossiques

D'autre part, la dimension historique apparaît concernant des objets d'étude – à savoir les politiques linguistiques et les conflits diglossiques. Boyer en particulier liste une série de domaines de la sociolinguistique, en commençant par celui de « *la sociolinguistique appliquée à la gestion des langues (traitement glottopolitique des plurilinguismes)* » où il s'agirait d' « *établir des typologies de politiques linguistiques en fonction d'un certain nombre de critères ou/et d'évaluer des expériences passées ou en cours de gestion institutionnelle des langues* » (2001 : 18). Le second domaine qu'il propose est l'« *analyse de la dynamique sociolinguistique des conflits diglossiques* », domaine « *proche du précédent mais qui requiert une perspective historique* » (ibid). Il est ainsi suggéré que, contrairement aux conflits diglossiques, l'étude des politiques linguistiques (passées ou actuelles) ne nécessite pas une perspective historique, ce qui pose la question de comment celles-ci sont évaluées mais cet aspect n'est pas développé.

Dans l'ouvrage de Bulot et Blanchet (2013), le chapitre consacré aux « *Politiques linguistiques et diffusion du français dans le monde* », est présenté en partie de façon

¹¹ J'ai consulté également l'ouvrage de Marcellesi et Gardin (1974) que j'ai choisi de ne pas inclure dans l'analyse, du fait de l'objectif un peu différent visé par les auteurs. Les ouvrages utilisés ici proposent une présentation de la sociolinguistique et des définitions de la discipline alors que l'ouvrage de Marcellesi et Gardin tâche plutôt d'aborder les grandes questions posées à la sociolinguistique.

¹² Qui présente un certain nombre de limites sur lesquelles on ne pourra s'attarder ici.

historique, avec l'histoire de la diffusion et l'histoire des méthodes par exemple, sans que cela ne fasse l'objet d'une explicitation. On peut ajouter à ces objets que sont les politiques linguistiques et conflits diglossiques, les recherches sur les idéologies linguistiques qui ont cours dans le monde anglophone depuis les années 1980 et plus récemment chez les auteurs francophones¹³.

Il est intéressant de noter que le choix fait par Brunot de changer de méthodologie (évoqué plus haut) et de passer à une « *philologie sociologique* » apparaissait pour le tome consacré à *La propagation du français en France jusqu'à la fin de l'Ancien Régime*. C'est donc également lorsqu'il aborde ce domaine plus spécifiquement à même de solliciter de l'historique, à savoir les politiques linguistiques (plus particulièrement de diffusion de la langue) que Brunot prend conscience de l'importance de réfléchir aux méthodes de recherche qu'il emploie. Cela peut se comprendre dans la mesure où les politiques linguistiques ne peuvent être représentées comme des objets extérieurs à l'action humaine. Elles sont des faits humains directs, tout comme le sont les langues, mais il est certainement plus difficile de les essentialiser et de les réifier comme l'ont été les langues.

Ce que l'histoire peut apporter à la sociolinguistique

Notons que les ouvrages utilisés sont des ouvrages de présentation de la sociolinguistique, et qu'à ce titre ils impliquent nécessairement une simplification (voire une vulgarisation ?) du domaine. Ils donnent cependant à voir comment on se représente la discipline et la dimension historique ne fait pas partie de cette représentation générale. Or, une prise en compte de la dimension historique peut présenter un réel intérêt en sociolinguistique.

Elle peut signifier un élargissement de la façon d'envisager le domaine et ses méthodologies. Cela peut en effet à la fois concerner les questions de politiques linguistiques, rares thématiques qui font déjà l'objet de perspectives historiques dans le domaine, mais aussi être élargi à d'autres recherches. Cette proposition élargie de ce que serait l'historicité est envisagée par Cotelli dans la conclusion de son article de 2010 : « *tout fait de langue s'insère [...] dans une histoire discursive en gardant un ancrage historique et social propre* » (Cotelli, 2009 : 17). Autrement dit, la sociolinguistique historique n'est pas nécessairement cantonnée à des matériaux passés, dans la mesure où toute étude en sociolinguistique pourrait adopter une posture historicisante pour analyser des questions langagières, même contemporaines.

Aquino-Weber et Cotelli renvoient à la sociolinguistique critique de Monica Heller (2002), défendant qu'elle emploie une approche « *qui considère la langue comme à la fois temporellement et socialement située [...] ; une réflexion sur des usages langagiers contemporains dans une perspective historicisante* » (Aquino Weber et Cotelli, 2010 : 69). Il peut s'agir également de prendre en compte l'histoire (individuelle – collective et le tissu des deux) de façon plus approfondie dans l'analyse des phénomènes identitaires et linguistiques (comme cela a par exemple été réalisé et conceptualisé dans *Acts of identity* de Le Page et Tabouret-Keller en 1985 ou dans la thèse de Tending, 2014).

En définitive, il s'agirait de modifier, d'élargir les façons de comprendre. Un « éclairage historique », au sens de porter la lumière (son regard de chercheur ?) sur des aspects restés dans l'ombre jusque-là, pourrait permettre notamment une mise en perspective reliant le

¹³ On peut penser notamment aux travaux en anthropologie linguistique de Susan Gal et Kathryn Woolard (voir par exemple, Gal & Woolard, 2001), ou de Paul Kroskrity (voir par exemple 2000) mais aussi aux travaux d'Alexandre Duchêne, en particulier *Ideologies across nations* (2008).

passé et le présent. Cette mise en perspective favorise l'inscription ou la réinscription de phénomènes dans une histoire et offre d'autres éléments de compréhension, qui complexifient les manières d'analyser les phénomènes au lieu de les simplifier dans une vision déterministe de l'historicité. C'est un des éléments qui mériterait clarification dans le texte d'Aquino-Weber et Cotelli qui défendent que « *l'ancrage social (et donc historique) de tout événement discursif le déterminera et y laissera des traces* ». Cette juxtaposition de la « *détermination* » et de la « *trace* » pose question, car les deux expressions portent des nuances importantes à mon sens. On peut argumenter à l'inverse qu'un des apports majeurs de la dimension historique est d'aller à l'encontre d'une forme de déterminisme. On peut ainsi prendre de la distance vis-à-vis de situations contemporaines en retraçant leurs processus de construction, ou en cherchant dans le passé des situations qui viennent contredire des phénomènes perçus de manière universaliste.

Comprendre les phénomènes sociolinguistiques dans une perspective historique et en rendre compte implique une certaine mise en récit ou une « *mise en intrigue* » pour reprendre le terme de Ricoeur (Dosse, 2006). Cette « *opération historiographique* » (Ricoeur dans Dosse, 2001), cette « *fabrique* » de l'histoire (de Certeau dans Dosse, 2006 : 30) est bien une (re)construction *a posteriori*. Elle peut certes se faire à partir de « *preuves* » – comme les archives par exemple, ce que Veyne nomme par le terme bien plus nuancé de « *traces* » (1996 : 26) mais l'appréhension de cette mise en récit, de cette narration historique impose d'en accepter la composante fictionnelle. Ces considérations sur le processus de reconstruction historique peuvent être élargies au processus de reconstruction inhérent à toute recherche et permet de problématiser la représentation de la sociolinguistique comme une discipline de terrain profondément empirique.

Pour conclure

La sociolinguistique historique est un terme investi de différentes manières selon les inscriptions et les projets des auteur(e)s qui la défendent. Si on la pense dans les apports qu'elle peut représenter pour la sociolinguistique, et si l'on déplace les délimitations des disciplines généralement retenues dans les définitions, la sociolinguistique historique permet d'interroger à la fois *ce à quoi s'adresse* la sociolinguistique (quels objets, quelles périodes) mais elle permet également d'interroger *comment* la sociolinguistique s'adresse à ces objets. En considérant la SH du point de vue de la sociolinguistique – et non du point de vue de l'histoire de la langue – nous sommes invités à repenser ce que signifie l'historicité et à renoncer à une vision de l'histoire uniquement factuelle, linéaire ou causaliste en y opposant d'autres modèles et ce notamment à partir des réflexions épistémologiques proposées par des philosophes et historiens tels que Veyne, de Certeau, ou Foucault. Se pose alors la question de savoir par quel(s) procédé(s) on fait de la recherche en sociolinguistique, par quel(s) procédé(s) on interprète et on comprend.

En considérant l'historicité comme élément de constitution de tout phénomène lié aux langues, on peut opposer que rien ne distingue plus la sociolinguistique historique de la sociolinguistique, la première n'ayant alors plus de raison d'être sous ce nom à terme. Tout comme Blanchet et Calvet défendaient que la sociolinguistique pourrait tout aussi bien s'appeler la linguistique, si l'on postule qu'il y a du socio- dans toute question liée aux langues (Blanchet, 2007 et Calvet, 2011) – on pourrait défendre que la sociolinguistique n'a pas à être qualifiée d'historique si l'on postule qu'il y a de l'historique dans tout phénomène humain.

Or, ces interrogations sur le domaine ne sont pas simplement rhétoriques. Le terme de sociolinguistique historique peut avoir une valeur heuristique, en ce sens qu'il permet à ce jour de souligner de quelle manière la sociolinguistique pourrait s'enrichir de la dimension historique.

Bibliographie

- AQUINO-WEBER D., COTELLI S., 2010, « Réflexions épistémologiques autour de la sociolinguistique historique », dans *Pour une épistémologie de la sociolinguistique: actes du Colloque international de Montpellier, 10-12 décembre 2009*, Limoges, Lambert-Lucas, pp. 65-72.
- AQUINO-WEBER D., COTELLI S., KRISTOL A., 2009, *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman enjeux et méthodologies*, Bern-New York, Lang.
- AUER A., PEERSMAN C., PICKL S., RUTTEN G., VOSTERS R., 2015, « Historical sociolinguistics: the field and its future », *Journal of Historical Sociolinguistics*, n° 1, 1, pp. 1-12.
- BAGGIONI D., 1997, *Langues et nations en Europe*, Paris, Payot & Rivages.
- BALIBAR R., 1985, *L'institution du français: essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, Presses universitaires de France.
- BANNIARD M., 2004, « Le style, moteur et bénéficiaire du changement langagier », *Langage et société*, n° 109, 3, pp. 53-73.
- BANNIARD M., 2008, *Du latin aux langues romanes*, Paris, A. Colin.
- BERGS A., 2005, *Social networks and historical sociolinguistics studies in morphosyntactic variation in the Paston letters (1421-1503)*, Berlin; New York, Mouton de Gruyter.
- BLANCHET P., 2007, « Quels « linguistes » parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », dans *Un siècle après le « Cours » de Saussure: La Linguistique en question*, Paris, L'Harmattan, pp 229-294.
- BLANCHET P., 2012, *La linguistique de terrain, méthode et théorie: une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BOUTET J., MAINGUENEAU D., 2005, « Sociolinguistique et analyse de discours: façons de dire, façons de faire », *Langage et société*, n° 114, 4, pp. 15-47.
- BOYER H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- BRANCA-ROSOFF S., 2007, « Sociolinguistique historique et analyse du discours du côté de l'histoire: un chantier commun? », *Langage et société*, n° 121-122, 3, pp. 163-176.
- BRUNOT F., 1905, *Histoire de la langue française, des origines à 1900*, Paris.
- BULOT T., BLANCHET P., 2013, *Une introduction à la sociolinguistique: pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde*, Paris, EAC, Éd. des Archives contemporaines.
- CABANEL P., 2006, *Une France en Méditerranée: écoles, langue et culture françaises, XIX^e-XX^e siècles*, Grâne (Drôme), Créaphis.
- CALVET L.-J., 1974, *Linguistique et colonialisme: petit traité de glottophagie*, Paris, Payot.
- CALVET L.-J., 2011, *La sociolinguistique*, Paris, Presses universitaires de France.
- CERQUIGLINI B., 2007, *Une langue orpheline*, Paris, Minuit.
- CERTEAU M. DE, JULIA D.A., REVEL J.A., GREGOIRE H., 2002, *Une politique de la langue: la Révolution française et les patois*, Paris, France, Gallimard.
- CHAUDENSON R., 1979, *Les Créoles français*, Paris, Nathan.

- CHISS J.-L., 1978, « Synchronie/diachronie : méthodologie et théorie en linguistique », *Langages*, n° 12, 49, pp. 91-111.
- COHEN P., 2014, « Penser un empire de Babel. Langues et célébration du pouvoir royal dans le monde atlantique français XVI^{ème}-XVII^{ème} siècle », dans *Français ? la nation en débat entre colonies et métropole, XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- COTELLI S., 2009, « Sociolinguistique historique : un tour d'horizon théorique et méthodologique », dans *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*, Peter Lang, Berne, pp. 3-24.
- DUCHENE A., 2008, *Ideologies across Nations, The Construction of Linguistic Minorities at the United Nations*, Berlin, Boston, De Gruyter Mouton.
- FOUCAULT M., 1966, *Les Mots et les choses : une archéologie des sciences humaines...*, Paris, Gallimard (Mayenne, impr. Floch) (Bibliothèque des sciences humaines).
- GAL, S., WOOLARD, K.A. (dirs.), 2001, *Languages and publics: the making of authority*, Manchester, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, St. Jerome.
- HAGÈGE C., 1998, *Le français, histoire d'un combat*, Paris, Librairie générale française.
- HELLER M., 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, France, Didier.
- KROSKRITY P.V. (dir.), 2000, *Regimes of language: ideologies, politics, and identities*, Santa Fe, School of American Research Press.
- LODGE R.A., 1997, *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- LE PAGE R.B., TABOURET-KELLER A., 1985, *Acts of identity: Creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- MARCELLESI J.B., GARDIN B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- MOREAU M.-L., 1997, *Sociolinguistique : les concepts de base*, Liège, Mardaga.
- NEVALAINEN T., RAUMOLIN-BRUNBERG H., 2003, *Historical sociolinguistics: language change in Tudor and Stuart England*, London-New York, Longman.
- RICHTER M., 1985, « Towards a Methodology of Historical Sociolinguistics », *Folia Linguistica Historica*, n° 19, *Historica* vol. 6, 1, pp 41-61.
- ROBILLARD D. DE, DEBONO M., RAZAFIMANDIMBIMANANA E., TENDING M.-L., 2012, « Le sociolinguiste est-il (sur) son terrain ? Problématisations d'une métaphore fondatrice », *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, n° 2, 1, pp. 29-36.
- ROMAINE S., 1994, *Language in society: an introduction to sociolinguistics*, Oxford; New York, Oxford University Press.
- RORTY R., 1992, *The Linguistic Turn: Essays in Philosophical Method*, University of Chicago Press.
- SPAËTH V., 1998, *Généalogie de la didactique du français langue étrangère : l'enjeu africain*, Paris, CIRELFA-Agence de la francophonie : diff. Didier érudition.
- TENDING M.-L., 2014, *Parcours migratoires et constructions identitaires en contextes francophones. Une lecture sociolinguistique du processus d'intégration de migrants africains en France et en Acadie du Nouveau-Brunswick*, Thèse de doctorat, Tours, France, Université François-Rabelais.
- WILLEMYS R., VANDENBUSSCHE W., 2006, « Historical sociolinguistics: Coming of age ? », *Sociolinguistica*, 20, pp. 146-165.